23 février 1982 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de M. Sadek Mohamed Al-Machat, ambassadeur d'Irak, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 23 février 1982

Monsieur l'ambassadeur,
- En vous désignant pour représenter l'Irak à Paris, votre gouvernement a fait le choix d'un homme d'autorité et d'expérience, qui a exercé d'importantes responsabilités ministérielles. Il a également choisi un diplomate qui connaît bien la France, puisque vous avez déjà eu la charge de représenter votre pays à Paris. Je suis heureux de ces retrouvailles, et vous souhaite à mon tour la bienvenue par nous.
- Une dizaine d'années déjà se sont écoulées depuis votre première mission, au-cours de laquelle les relations franco - irakiennes ont été intenses. Elles ont permis de développer et d'approfondir dans de nombreux domaines une coopération entre deux partenaires également attachés à leur indépendance et à leur souveraineté, en même temps que soucieux d'assurer pleinement les responsabilités internationales importantes qui sont les leurs.
- Nos deux pays partagent, en effet, ainsi que vous venez de le rappeler, de nombreux principes d'action.\
La première de ces convergences porte sur la -nature des -rapports à établir entre les peuples et, au premier chef, entre ceux du Nord et ceux du Sud : pour la France, comme pour l'Irak, seule une volonté orientée vers la solidarité et l'équité peut permettre l'émergence d'un ordre approprié aux données de notre époque. A cet égard, les responsabilités que l'Irak doit assumer à la tête du mouvement des non-alignés à-partir de l'automne prochain vont l'amener à jouer un rôle de tout premier -plan sur la scène internationale, pour contribuer à l'avènement de relations plus justes et plus stables entre les nations.
- La France, vous le savez, a le plus grand souci de la paix. Et particulièrement, au Proche-Orient. Notre action s'y inspire de principes clairs. L'établissement de la paix implique le règlement de l'ensemble des problèmes, sur des bases qui garantissent la sécurité et l'intégrité de tous les Etats et les droits de tous les peuples de la région. La position de la France est connue : Israel a droit à vivre dans des frontières sûres, garanties et reconnues. Les Palestiniens doivent disposer d'une patrie et pouvoir y organiser les structures étatiques de leur choix. Tel est le langage que je tiens à tous mes interlocuteurs.\
Votre pays, monsieur l'ambassadeur, se trouve engagé dans un conflit contre l'Iran. La France est soucieuse des risques qu'il comporte pour la stabilité du Moyen-Orient. Les responsables irakiens ont à plusieurs reprises souligné publiquement leur désir de paix. Cette attitude rencontre la position de la France qui est, comme l'Irak, favorable à une solution garantissant les droits légitimes des deux parties, dans-un-cadre internationalement reconnu. C'est dans cet esprit que la France a donné son appui aux médiations -entreprises et reste attachée à l'espoir d'un règlement négocié. Ces préoccupations communes et le caractère étroit des -rapports franco - irakiens rendent indispensable la poursuite d'un dialogue suivi entre nos deux pays. Venant après celle de M. TAREK AZIZ en août dernier et celle de M. JOBERT `ministre du commerce extérieur` au mois d'octobre, le passage à Bagdad de M. CHEYSSON `ministre des relations extérieures` a été l'occasion d'un échange de vues approfondi.
- Ce dialogue va à mes yeux bien au-delà des événements auxquels nous pouvons nous trouver confrontés dans l'instant. Il exprime la volonté de deux Etats d'assurer leur indépendance nationale et de contribuer à maintenir les régions auxquelles ils appartiennent à l'abri des ingérences extérieures et du jeu des impérialismes.
- L'importance que la France accorde à l'Irak, l'intérêt de l'Irak pour la France, que vous avez souligné dans vos propos, rendent votre tâche exigeante et passionnante. Soyez sûr, monsieur l'ambassadeur, de toujours trouver auprès de moi-même, du gouvernement et de l'administration, des interlocuteurs attentifs, ouverts et désireux de renforcer les liens entre l'Irak et la France.\